VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

Conformément à la convocation qui leurs a été adressée personnellement par M. Le Maire du 18ème arrondissement le jeudi 8 juin, les membres du Conseil se sont réunis le 26 juin 2023 en la Salle des Mariages du XVIIIème arrondissement.

Publication de la convocation et l'ordre du jour a été faite, à ladite date, sur le panneau de la Mairie du 18ème prévu à cet effet.

L'ensemble des documents de la séance ont été envoyés à tous les élus par voie dématérialisée à l'aide d'ODS-Mairie.

La séance a été enregistrée et retransmise en direct sur Youtube.

Etaient présents :

M. LEJOINDRE, Maire du 18e, Mme AKKARI, M. ARNAUD, M. BADINA SERPETTE, Mme BALAGE EL MARIKY, Mme BENAKLI, Mme BENARD, M. BOURNAZEL, Mme BOUX, M. BRIANT, M. BROSSAT, Mme CASIER, M. CAYET, Mme COULIBALY M. DAVIAUD, M. DUPONT, M. ELHERS, Mme GABELOTAUD, Mme GIUDICELLI, Mme GOMES, M. GONZALEZ, M. GRANIER, M. GRANIER, M. HAVET, Mme HONORE, Mme KHALLOUK, M. LELLOUCHE, M. MENEDE, M. MEUNIER, Mme MICHEL, M. NGOMOU , Mme PREMEL, Mme PROUST, Mme ROLLAND, Mme SIRY-HOUARI, Mme TRAJAN, M. YAFFA Conseillers d'arrondissements ou Conseillers délégués

Etaient absents et avaient donné procuration :

M. CHAULET à M. BRIANT

M GIRARD à Mme PROUST

Mme BARIGANT à M. DUPONT

Mme MARKOVIC à M. BADINA-SERPETTE

Mme PULIDO à Mme BENARD

M. GALVANI à M. LEJOINDRE

Mme GOMES à M. BROSSAT

M. SISSOKO à Mme Anne Claire BOUX

Mme MEHAL à M. BOURNAZEL

Mme IKUESAN à Mme BENAKLI

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

Étaient absents :

Mme BARIGANT

M. CHAULET

M. GALVANI

M. GIRARD

Mme MEHAL

Mme IKUESAN

M. SISSOKO

Mme PULIDO

Mme MARKOVIC

Pouvoirs relatifs aux arrivées tardives et départs anticipés :

Mme GABELOTAUD à Mme ROLLAND

M. GONZALEZ à M. DAVIAUD

Arrivées tardives

DAC 141 Mme GABELOTAUD, M GOMEZ - DAC 143 M. DUPONT, M. BOURNAZEL - DAE 130 Mme KHALLOUK, V182023 Mme GOMES

Départs anticipés

Q18202306 – Violaine TRAJAN

Millésime 23 | N° de page 99

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

Séance du conseil d'arrondissement du lundi 26 juin 2023

Mme Akkari		M. Daviaud		M. Lejoindre	
M. Arnaud		M. Dupont		M. Lellouche	
M. Badina Serpette		M. Ehlers		Mme Markovic	
Mme Balage El Mariky		Mme Gabelotaud		M. Ménede	
Mme Barigant		M. Galvani		M. Meunier	
Mme Benakli		M. Girard		Mme Michel	
Mme Bénard		Mme Giudicelli		M. Ngomou	
M. Bournazel		Mme Gomes		Mme Premel	
Mme Boux		M. Gonzalez		Mme Proust	
M. Briant		M. Granier		Mme Pulido	
M. Brossat		M. Havet	K Havet	Mme Rolland	
Mme Casier		Mme Mehal		Mme Siry-Houari	
M. Cayet		M. Honoré		M. Sissoko	
M. Chaulet		Mme Ikuesan		Mme Trajan	
Mme Coulibaly		Mme Khallouk		M. Yaffa	

18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.10MA

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis MA 18202310 Adoption du budget supplémentaire 2023 de l'état spécial d'arrondissement

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du vendredi 2 juin.
Sur le rapport présenté par **M. Eric LEJOINDRE**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **ADOPTE** au projet de délibération n° MA 18.2023.10

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 100

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.11MA

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 18202311 Modification de la désignation de conseillers d'arrondissement amenés à siéger dans les instances du 18ème arrondissement.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du vendredi 2 juin.
Sur le rapport présenté par **M. Eric LEJOINDRE**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **ADOPTE** au projet de délibération n° MA 18.2023.11

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.12MA

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 18.2023.12MA Validation des inscriptions des associations auprès de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 18e et autorisation donnée à Monsieur le Maire du 18e de signer les conventions d'occupation des locaux.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du vendredi 2 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Léa BALAGE EL MARIKY**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **ADOPTE** au projet de délibération n° MA 18.2023.12

Mams YAFFA	NPPV
Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	POUR
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 101

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.125

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAC 42 Subvention (20.000 euros) et convention avec l'association Compagnie Graines de soleil (18e)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Violaine TRAJAN**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAC 42 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.126

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAC 46 Subventions (401.756,40 euros), conventions avec quinze théâtres parisiens membres de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Violaine TRAJAN**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAC 46 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 102

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.127

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAC 85 Subventions (2.435 000 euros), convention et avenants avec des structures exploitant des lieux musicaux.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Violaine TRAJAN**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAC 85 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.128

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAC 141 Subvention (912.173 euros) et avenant à la convention avec la Fondation de la Cité Internationale des Arts (Paris centre, 18e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Violaine TRAJAN**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAC 141 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 103

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.129

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAC 143 Subvention (380.000 euros) et avenant à convention avec l'association Halle Saint-Pierre (18e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Violaine TRAJAN**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAC 143 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR
Emile MEUNIER	NPPV
JEAN PHILIPPE DAVIAUD	NPPV
Christian HONORE	NPPV

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.130

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAC 144 Subvention (340.000 euros) et avenant à convention avec l'association le Bal (18e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Violaine TRAJAN**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAC 144 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 104

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.131

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAC 189 Subvention (53.000 euros) à huit structures d'enseignement de la musique et des arts plastiques et signature de deux conventions.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Violaine TRAJAN**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAC 189 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.132

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAC 421 Subventions (300.000 euros) à 46 associations au titre de Culture et Solidarités, Justice, Santé et signature de l'avenants et de 1a convention.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Violaine TRAJAN**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAC 421 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 405

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.133

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAC 481 Conventions entre l'Académie de Paris et la Ville de Paris relatives aux classes à horaires aménagés des conservatoires municipaux d'arrondissements

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Violaine TRAJAN**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAC 481 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.134

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAE 6 Subventions (724.000 euros) à dix organismes d'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Jean-Philippe DAVIAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAE 6 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 106

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.135

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAE 16 Conventions et subventions (686 000€) à 20 organismes portant des projets économiques en faveur d'une alimentation durable et solidaire, dont un projet soutenu au titre du budget participatif.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Jean-Philippe DAVIAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAE 16 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.136

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAE 19 Convention de financement avec Eau de Paris pour la mise en œuvre de la stratégie de rafraichissement dans les zones d'attractivité touristique (550.000 €)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Jean-Philippe DAVIAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAE 19 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 107

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.137

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAE 76 Convention et subvention d'investissement (300 000€) à la structure Terra

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Jean-Philippe DAVIAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAE 76 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.138

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAE 125 Subvention de fonctionnement (26.500 euros) à l'association Le MILA (18e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Jean-Philippe DAVIAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAE 125 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 108

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.139

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAE 128 Aide financière (50.000 euros) et convention avec la société coopérative à responsabilité limitée et capital variable « LA FABRIQUE DE LA GOUTTE D'OR » (18e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Jean-Philippe DAVIAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAE 128 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.140

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAE 130 Terrain 17 avenue Junot (18°) – Attribution d'une convention d'occupation du domaine public dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Jean-Philippe DAVIAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAE 130 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	CONTRE
Communiste et Citoyen	ABSTENTION
Changer Paris 18	POUR
Indépendants et Progressistes	CONTRE

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 109

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.141

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DAE 118 Subventions (367 000 euros) et conventions avec 11 structures d'insertion par l'activité économique

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Gabrielle SIRY-HOUARI**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DAE 118 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.142

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DASCO 2 Conventions annuelles d'objectifs et subventions associées (942 220 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Carine ROLLAND**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DASCO 2 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 110

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.143

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DASCO 3 Subvention (32 795 euros) et convention annuelle d'objectifs avec un organisme pour des projets d'animation dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Carine ROLLAND**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DASCO 3 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.144

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DASCO 36 subvention (30 000 euros) à l'association départementale des pupilles de l'enseignement public de Paris (PEP75) au titre de la lutte contre le décrochage scolaire

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Carine ROLLAND**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DASCO 36 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 1,1,1

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.145

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DASCO 45 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (155 030 euros), subventions d'équipement (106 280 euros) et subventions pour travaux (344 429 euros).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Carine ROLLAND**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DASCO 45 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.146

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DASCO 77 Convention de partenariat et de participation financière relative à l'accompagnement du projet Oasis avec le Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement de Paris (200 000 euros)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Carine ROLLAND**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DASCO 77 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 112

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.147

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DDCT 24 Subventions (50 000 €) à 16 associations au titre du genre dans l'espace public.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Maya AKKARI**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DDCT 24 du Conseil de Paris.

Maya AKKARI	NPPV
Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.148

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DDCT 44 Subventions (26.000 euros) à 4 associations au titre de la quote-part du fonds d'animation locale (FAL) attribuée au 18ème arrondissement

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **Mme Maya AKKARI**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DDCT 44 du Conseil de Paris.

Eric EHLERS	NPPV
Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	POUR
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 113

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.149

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DDCT 67 ADDCT 67- DSP-DPE- DSOL- DASCO- DAE- DAC- DEVE - DTEC Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (1 021 850 euros) à 269 associations pour le financement de 413 projets dans les quartiers populaires (2e enveloppe).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Maya AKKARI**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DDCT 67 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.150

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DDCT 73 Subventions (77 000 euros) à 11 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitant.e.s des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2024 du Budget Participatif

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Maya AKKARI**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DDCT 73 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 114

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.151

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DDCT 74 Approbation de la convention de subvention au titre du dispositif Conseiller Numérique France Service avec la Caisse du Dépôt et Consignation.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Maya AKKARI**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DDCT 74 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.152

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DDCT 78 Appel à projets "Actions de remobilisation des jeunes"- Subventions (150 000 euros) à 15 associations pour le financement de 15 projets sur les quartiers politique de la ville parisiens

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Maya AKKARI**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DDCT 78 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 115

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

N° 18.2023.153

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 38 Subventions (6 483 789 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations gestionnaires de 29 centres sociaux et socioculturels de Paris et à la FCSS de Paris pour leurs fonctionnement global de l'année 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin

Sur le rapport présenté par **Mme Maya AKKARI**

Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 38 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.154

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DDCT 79 Fixation des redevances liées à l'occupation temporaire de certaines salles remarquables à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Mams YAFFA**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DDCT 79 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 116

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.155

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DJS 18 Subventions (309.750 euros) à dix-huit associations sportives locales (dont six avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs) (18e)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Mams YAFFA**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DJS 18 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.156

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DJS 21 Subventions (25.000 euros) à 23 associations proposant des activités sportives dans les Quartiers Politique de la Ville (10e, 11e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e, 20e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Mams YAFFA**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DJS 21 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 117

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.157

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DJS 98 Gratuité d'utilisation pendant l'été 2023 des bassins éphémères et de la baignade dans l'espace naturel de bassin de La Villette.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Mams YAFFA**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DJS 98 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.158

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 SG 44 Subventions (40 000 euros) à 8 associations dans le cadre du projet « Bougez la Chapelle »

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Mams YAFFA**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 SG 44 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 118

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.159

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 SG 46 Subventions (617 200 euros) et conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 47 associations dans le cadre du projet « Impact 2024 »

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin.
Sur le rapport présenté par **M. Mams YAFFA**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 SG 46 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.160

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DEVE 37 Subventions (64 000 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement et de sensibilisation à une alimentation durable.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Léa BALAGE EL MARIKY**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DEVE 37 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 119

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.161

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DEVE 45 Subventions (66 180 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des personnes en situation de précarités alimentaires vers une alimentation durable.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Léa BALAGE EL MARIKY**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DEVE 45 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.162

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DEVE 44 Appel à projets Jardins Relais 2023 – Subventions de 57 930 euros à 24 associations pour soutenir la mutualisation des moyens et l'entraide locale citoyenne pour jardiner à Paris.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Gilles MENEDE**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DEVE 44 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 120

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.163

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DEVE 50 Subventions à quatre associations (54 000 euros) œuvrant pour le développement de projets d'agriculture de proximité et reconduction de CPO et avenants.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Sylvie PULIDO**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DEVE 50 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

N° 18.2023.164

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DFPE 11 Subvention (1 814 947 euros), avenants n° 1 et n° 2 à l'association ENVOLUDIA pour ses 5 établissements d'accueil de la petite enfance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin

Sur le rapport présenté par **Mme Victoria BARIGANT**

Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DFPE 11 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 121

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.165

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DFPE 68 Subvention (924 707 euros) et avenant n° 2 à l'association Gan Menahem pour ses 4 établissements d'accueil du jeune enfant et subvention (100 000 €) et convention d'investissement pour l'établissement d'accueil du jeune enfant Gan Kitov situé 9 rue Jacques Ibert (17e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Victoria BARIGANT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DFPE 68 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	ABSTENTION
Communiste et Citoyen	CONTRE
Changer Paris 18	POUR
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.166

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DFPE 91 Subventions (34.994 euros) et conventions avec six associations pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées et à favoriser les échanges entre pairs.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Victoria BARIGANT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DFPE 91 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 122

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.167

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DFPE 102 Subvention (540 225 euros) et avenant n° 2 avec l'association CENTRE ISRAELITE DE MONTMARTRE (18e) pour ses trois établissements d'accueil du jeune enfant

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Victoria BARIGANT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DFPE 102 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.168

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DFPE 118 Subventions (159.500 euros) avec conventions à 8 associations pour leur activité de médiation familiale et à 2 associations pour le fonctionnement de leurs espaces de rencontre Parents/Enfants.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Victoria BARIGANT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DFPE 118 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 123

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.169

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DFPE 129 Subventions (845.932euros) et avenant s aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec cinq associations pour leurs actions dans Paris Centre et dans les 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e 18e, 19e et 20e arrondissements .

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Victoria BARIGANT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DFPE 129 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

N° 18.2023.170

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DFPE 133 Subvention (400 000€) et convention avec l'association « Gan Menahem » (18e) pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants au 11-13, rue Henri Heine (16e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin

Sur le rapport présenté par **Mme Victoria BARIGANT**

Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DFPE 133 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	ABSTENTION
Communiste et Citoyen	CONTRE
Changer Paris 18	POUR
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 124

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

N° 18.2023.171

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DFPE 139 Subvention (974 496 euros) à 13 associations, conventions et avenants à conventions pour la gestion de 22 accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la CAF dans les centres sociaux.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Victoria BARIGANT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DFPE 139 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

N° 18.2023.172

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DJS 73 Subventions (242.000 euros), conventions et avenants avec 55 associations de jeunesse (10ème, 11ème, 13ème, 14ème, 15ème, 17ème, 18ème, 19ème, 20ème) au titre de l'insertion socioprofessionnelle et de l'emploi.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Sarah PROUST**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DJS 73 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 125

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.173

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DJS 75 Subventions (216.500 euros), conventions et avenants avec 59 associations de jeunesse (5ème, 10ème, 11ème, 12ème, 13ème, 14ème, 17ème, 18ème, 19ème, 20ème) au titre de l'engagement et du pouvoir d'agir des jeunes.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Sarah PROUST**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DJS 75 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.174

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DJS 76 2023 DJS 76 DDCT DSOL DAC DFPE Subventions (281.000 euros), conventions et avenants avec 73 associations de jeunesse (Paris Centre, 6èm17e, 18e, 19e, 20e) au titre de l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux vacances.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Sarah PROUST**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DJS 76 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 126

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.175

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 27 Subventions (247.000 euros) à 7 organismes et conventions pour la mise en œuvre d'actions visant l'insertion par le logement, l'accès aux droits, la prévention des expulsions, la lutte contre l'habitat indigne.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Pierre-Yvain ARNAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 29 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.176

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 36 Subventions (985 900 euros), dans le cadre d'une convention annuelle et 13 conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations du réseau des espaces de proximité.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Pierre-Yvain ARNAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 36 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 127

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.177

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 39 Subventions (1 217 439 euros) et conventions avec 12 associations pour des projets à destination de femmes, familles et jeunes en situation d'exclusion.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Pierre-Yvain ARNAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 39 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.178

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 69 Aide Alimentaire juillet. 13 subventions (871 325 euros) pour 12 associations pour des actions d'aide alimentaire à destination de personnes et de familles en situation de précarité ; conv. Avenants.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Pierre-Yvain ARNAUD**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 69 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 128

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.179

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 54 MOIS PARISIEN DU HANDICAP - Subventions (50 770 euros) à 20 associations et avenant ou convention avec deux d'entre elles.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Nadia BENAKLI**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 54 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.180

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 59 Participations pour l'année 2023 aux 6 Maisons des Aînés et des aidants- Dispositifs d'Appui à la Coordination, au titre des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) autorisés à Paris

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Ariel LELLOUCHE**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 59 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 129

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.181

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 68 Budget Participatif .Subventions d'investissement (967 921€) et de fonctionnement (12 500 €) pour 8 structures de la veille sociale et accueillant des personnes en situation de précarité. Conventions

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Ariel LELLOUCHE**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 68 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.182

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 77 Subventions (9 853 euros) à cinq associations pour leurs actions de soutien aux seniors isolés et de renforcement du lien social.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Ariel LELLOUCHE**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 77 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 130

CONSEIL DU 18e ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.183

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DPMP 4 Subvention et convention annuelle d'objectifs pour l'association ESPOIR - Centres Familiaux Des Jeunes dans le cadre de l'occupation positive de l'espace public

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **Mme Sarah PROUST**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DPMP 4 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

N° 18.2023.184

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DSOL 49 Subventions (164 600 euros) et 15 conventions avec 33 associations dans le cadre de la prévention des rixes inter-quartiers entre jeunes et des conduites à risques.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin

Sur le rapport présenté par **Mme Sarah PROUST**

Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DSOL 49 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 131

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.185

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DLH 105 Octroi et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et rénovation de logement sociaux réalisés par la RIVP

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Mario GONZALEZ**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DLH 105 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.186

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DLH 141 Adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Mario GONZALEZ**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DLH 141 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 132

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.187

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DU 18 Échange de 2 lots de copropriété dépendant de l'immeuble 3 place du Tertre (18e).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Mario GONZALEZ**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DU 18 du Conseil de Paris.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.188

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DU 90 Opération d'aménagement Jardin des Mécanos (ex-Ordener Poissonniers 18e) – Avis sur le dossier présentant le projet comprenant l'EIE et la demande de PA.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Mario GONZALEZ**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DU 90 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 133

CONSEIL DU 18e ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.189

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DVD 43 Stationnement de surface – Mesures de simplification

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Antoine DUPONT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DVD 43 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.190

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DVD 57 Plan Vélo 2021 – 2026 : Soutien aux associations vélo. Subventions à 25 associations (montants 293 500€ en fonctionnement et 201 635€ en investissement) et conventions associées

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Antoine DUPONT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DVD 57 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 134

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.191

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DVD 76 Actions contribuant au partage de l'espace public et à la Stratégie Paris Piéton - Subventions (29 500 euros) et conventions avec 6 associations

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Antoine DUPONT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à l'unanimité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DVD 76 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° 18.2023.192

OBJET : Portant avis sur le projet de délibération transmis 2023 DVD 83 Plan Vélo. Approbation du plan d'actions triennal 2024-2026 et autorisation de solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Ile-de-France.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants,
Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris en date du jeudi 29 juin
Sur le rapport présenté par **M. Antoine DUPONT**
Sur proposition du maire d'arrondissement, Éric LEJOINDRE,

Le conseil du 18ème arrondissement,

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement émet, à la majorité, un avis **FAVORABLE** au projet de délibération n° 2023 DVD 83 du Conseil de Paris.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 135

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

N° V18.2023.29

OBJET: Voeu déposé par les élu-e-s du groupe Communiste et Citoyen relatif à l'installation d'une statue représentant Louise Michel dans le square portant son nom

Le Conseil du XVIIIème arrondissement ;

Vu l'article 2511-12 alinéa 5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 24 du règlement intérieur du conseil du 18ème arrondissement relatif aux vœux ;

Considérant que l'on ne peut parler de Montmartre sans penser à la Commune et que pour beaucoup de Montmartrois la Commune n'est pas morte comme le dit la chanson ;

Considérant que parmi les figures légendaires de ce moment d'histoire Louise Michel a une place particulière ;

Considérant qu'avant même la Commune, en 1856, elle est une pédagogue hors normes et exerce dans les deux écoles de Championnet et de Houdon avec des méthodes originales comme faire jouer des pièces de théâtre à ses élèves ;

Considérant que l'image de Louise Michel, membre du Comité de vigilance des citoyennes dépasse celle d'ambulancière er de combattante qu'elle a assumé jusqu'au bout ;

Considérant que Louise Michel a porté de nombreux combats comme :

- La réquisition des maisons abandonnées pour y loger des citoyens sans abris ou établir des asiles pour enfants,
- L'abolition des maisons de prostitutions
- La création de crèches, la reconnaissance de l'union libre et le divorce ;
- Le droit des femmes, l'instruction à égal degré avec les hommes et un travail rétribué à sa juste valeur pour les femmes ;

Considérant qu'à Paris comme dans notre arrondissement peu de femmes ont leur statue ;

Considérant qu'en 2021, pour les 150 ans de la Commune, la Ville de Paris a dénommé une allée du square Louise Michel « allée de l'ile des Pins » en souvenirs des communards exilés au bagne et de leur lutte y compris anticolonialiste. Allée dans laquelle est planté un araucaria, pin colonnaire qui symbolise ce lien entre la Nouvelle-Calédonie et Paris ;

Considérant que des citoyens ont alerté le député de la 18ème circonscription et qu'une pétition signée par de nombreuses personnalités, organisations et associations de Montmartre et du 18ème demandent qu'une statue soit érigée en l'honneur de louise Michel dans son jardin ;

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

Considérant qu'une statue de Louise Michel aurait un retentissement pédagogique et international dans le monde des arts et s'inscrirait pleinement dans la procédure de Montmartre Patrimoine de l'Unesco ;

Considérant qu'une statue de Louise Michel dans le square qui porte son nom donnerait à celui -ci une notoriété qu'il n'a pas encore aujourd'hui. Ce square en est à son 3ème nom Le square Saint pierre en 1877, le square Willette en 1927 et aujourd'hui le square Louise Michel depuis 2004 ;

Sur proposition des élu-es du groupe Communiste et citoyen, le Conseil du 18ème arrondissement émet le voeu qu'une statue de Louise Michel soit posée dans le square Louise Michel.

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le conseil d'arrondissement ADOPTE le vœu n° V18.2023.29 à la majorité.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	CONTRE
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 136

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

N° V18.2023.30

OBJET: Vœu déposé par Pierre-Yves BOURNAZEL, Christian HONORE, Fadila MEHAL et les élus du Groupe « Indépendants et Progressistes » relatif à l'amélioration du cadre de vie et à la tranquillité dans le quartier Château-Rouge.

Le Conseil du XVIIIème arrondissement ;

Vu l'article 2511-12 alinéa 5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 24 du règlement intérieur du conseil du 18ème arrondissement relatif aux vœux ;

Considérant les légitimes aspirations des habitantes et habitants du quartier Château-Rouge à vivre dans un environnement propre, bien entretenu, apaisé et sécurisé;

Considérant les plaintes répétées des riverains du quartier Château-Rouge protestant contre les problèmes de sécurité et de tranquillité publique qu'ils subissent;

Considérant qu'en dépit des dispositifs et des moyens mis en place, les ventes à la sauvette, la contrebande, les trafics de drogue, les agressions physiques et verbales persistent;

Considérant que ces trafics profitent à des réseaux criminels qui réalisent des marges financières sur la misère humaine;

Considérant en outre que les produits contrefaits sont néfastes pour la santé des consommateurs et pour l'environnement;

Considérant que l'attractivité et l'accès de nombreux commerces du quartier souffrent de la gêne et de l'insécurité liées à l'occupation illégale du domaine public par des vendeurs à la sauvette;

Considérant que les habitants subissent quotidiennement un cadre de vie dégradé, en raison de l'insalubrité des rues, des épanchements d'urine, des entorses quotidiennes aux règles d'hygiène, entrainant par extension la prolifération des rats;

Considérant par ailleurs que le quartier de Château-Rouge accueille régulièrement des manifestations d'origine politique ou festive ce qui, dans un quartier où l'espace public est déjà saturé, contribue à l'aggravation de la situation;

Considérant que l'ensemble de ces faits cumulés génère un trouble grave à la tranquillité publique du quartier;

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
séance du

Considérant que la Ville et la Préfecture ont déjà été condamnées à la suite d'une plainte déposée par une association de riverains;

Considérant que cette situation ne doit pas être considérée comme une fatalité et que des solutions de régulation existent et doivent être mises en place afin d'assurer un meilleur équilibre de la Ville et la tranquillité des Parisiennes et des Parisiens ;

Considérant les propositions de Pierre-Yves BOURNAZEL et de Christian HONORE de renforcement des effectifs de police municipale et de revitalisation du quartier par l'installation de commerces diversifiés de qualité;

Considérant que la municipalité doit réinstaurer un équilibre dans la ville, en pensant des stratégies d'aménagement concertées, planifiées et cohérentes en faveur de la diversité commerciale et de la lutte contre la mono activité, en partenariat avec des sociétés d'économie mixte comme par exemple Paris Commerces ;

Considérant que la Ville doit se doter d'une stratégie commerciale qui favorise les commerces de proximité de qualité, tournés vers les besoins des habitantes et des habitants ;

Pierre-Yves BOURNAZEL, Christian HONORE, Fadila MEHAL et les élus du Groupe « Indépendants et Progressistes » demandent à la Maire de Paris et au Préfet de police:

- **Que la Ville de Paris continue d'augmenter la fréquence des différents dispositifs de nettoyage afin d'assurer la propreté et la salubrité du quartier Château-Rouge.**

- **Que la Ville de Paris amplifie son engagement afin de lutter contre la mono activité et de favoriser la diversité commerciale au profit de magasins et d'artisans de proximité et de qualité, tournés vers les besoins des habitants:**
  - **En doublant sa contribution au budget alloué à la SEM Paris Commerces.**
  - **En établissant directement une stratégie pluriannuelle de préemption des fonds de commerce et baux commerciaux sur la base des articles L 214-1 à 3 du Code de l'Urbanisme.**

- **Que la Ville de Paris soutienne davantage les projets (citoyens, associatifs, culturels, économiques, etc.) des habitantes et des habitants de Château-Rouge qui visent à l'amélioration du quartier.**

- **De renforcer la présence de la police nationale et de la police municipale afin d'éviter les installations illégales sur l'espace public et la multiplication des trafics illégaux.**

- **De prendre toutes les mesures nécessaires afin que les manifestations avec musique amplifiée puissent être organisées dans un endroit plus propice à ce type de manifestation, ce qui n'est pas le cas de Château-Rouge.**

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 137

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le conseil d'arrondissement REJETTE le vœu n° V18.2023.30 à la majorité

Paris en Commun	CONTRE
Ecologie et Citoyen	CONTRE
Communiste et Citoyen	CONTRE
Changer Paris 18	POUR
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° V18.2023.31

OBJET: Voeu relatif à la massification de la collecte des déchets alimentaires

Le Conseil du XVIIIème arrondissement ;

Vu l'article 2511-12 alinéa 5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 24 du règlement intérieur du conseil du 18ème arrondissement relatif aux voeux ;

Considérant la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, qui prévoit la généralisation du tri à la source et de la collecte sélective des biodéchets à partir du 1er janvier 2024 ;

Considérant que la Ville devra mettre à disposition de chaque Parisien·ne une solution de collecte des déchets alimentaires à moins de 250m de son domicile ;

Considérant que tous les établissements produisant des déchets alimentaires auront l'obligation de les trier et de les faire collecter ;

Considérant que les déchets alimentaires représentent à Paris presque ⅓ des ordures ménagères jetées dans la poubelle verte, étant ainsi incinérés ;

Considérant que la Ville déploie progressivement des dispositifs afin de répondre à cette exigence règlementaire, notamment par l'installation des bornes aux abords des marchés alimentaires, ou en prévoyant d'équiper l'ensemble des Trilib' présents sur la voie publique d'un module supplémentaire destiné aux déchets alimentaires ;

Considérant le challenge qui sera malgré tout particulièrement difficile à relever au rendez-vous de cette exigence en janvier prochain ;

Considérant les collectes en porte-à-porte de déchets alimentaires menées depuis 2017 et 2019 dans les 2e, 12e et 19e arrondissements ;

Considérant la complémentarité entre la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire, à l'image de celle opérée pour le verre ;

Considérant le plan Paris Compost et le succès grandissant des composteurs de proximité ainsi que leur saturation, obligeant à rechercher de nouveaux exutoires pour le compost mature et de nouveaux emplacements ;

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 138

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

Considérant le déploiement en cours de la collecte des déchets alimentaires dans les établissements scolaires via les Caisses des écoles et le caractère inégal de leur préparation face à l'objectif du 1er janvier 2024 ;

Considérant le coût d'investissement élevé pour les Caisses des Écoles, malgré les aides financières à leur disposition ;

Considérant la Stratégie zéro déchet non valorisé, adoptée en 2014 par la Ville de Paris ;

Sur proposition des élu·e.s du Groupe Écologiste et Citoyen, le Conseil du 18e arrondissement émet le voeu que :

- **Tous les moyens soient mobilisés au niveau de l'arrondissement afin de faire face à l'obligation de collecte séparée et de valorisation des déchets alimentaires à partir du 1er janvier 2024 ;**
- **L'arrondissement soit maillé en points d'apports volontaires dès 2024 en déployant, outre les futurs modules de Trilib consacrés à ce flux, d'autres bornes plus légères - similaires à celles déployées sur les marchés alimentaires pour massifier les points d'apports volontaires ;**
- **L'arrondissement propose une solution de collecte publique aux professionnel·le·s concerné·e·s au travers de contrats de redevance pour l'enlèvement et l'élimination de déchets non ménagers et qu'une expérimentation soit menée avant la fin de l'année 2023 sur une ou plusieurs rues commerçantes de l'arrondissement ;**
- **La Caisse des écoles poursuive le travail déjà engagé pour équiper les établissements en tables de tri et en dispositif de collecte des déchets alimentaires, en vue de la généralisation de la collecte en janvier 2024 ;**
- **L'arrondissement accélère le développement du compost par la mise en réseau des sites, la formation des animateurs, la livraison du broyat et élabore un protocole permettant l'exploitation des sites de compostage par la Ville de Paris et ainsi l'utilisation du compost mature dans ses parcs et jardins.**

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le conseil d'arrondissement ADOPTE le vœu n° V18.2023.31 à l'unanimité.

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

N° V18.2023.32

OBJET: Voeu relatif au renforcement des moyens de la division territoriale de la propreté et de l'eau pour accompagner la politique de réduction des déchets

Le Conseil du XVIIIème arrondissement ;

Vu l'article 2511-12 alinéa 5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 24 du règlement intérieur du conseil du 18ème arrondissement relatif aux voeux ;

Considérant l'ambition de la Ville de Paris en matière de réduction des déchets, l'engagement de l'exécutif parisien sur le sujet et le renforcement progressif de l'expertise en matière d'économie circulaire au sein de la DAE et de la DPE au niveau parisien ;

Considérant la réglementation européenne qui rend obligatoire au 1er janvier 2024 le tri à la source des déchets alimentaires et l'obligation faite aux collectivités de proposer des solutions de collecte séparée et de valorisation ;

Considérant l'engouement des parisiennes et des parisiens pour les premières bornes d'apport volontaire des déchets alimentaires sur les marchés et le compostage de proximité dont les dispositifs saturent rapidement ;

Considérant la nécessité de développer et d'accompagner à l'échelle locale l'exploitation des sites de compostage ainsi que leurs usagers ;

Considérant que les capacités d'incinération du SYCTOM seront réduites de 350.000 tonnes en 2025, risquant de renforcer le recours à l'enfouissement et l'augmentation significative du coût de traitement de ces ordures ;

Considérant l'urgence environnementale à réduire drastiquement la proportion de nos déchets collectés dans les ordures ménagères résiduelles ;

Considérant la territorialisation de la politique d'entretien de l'espace public de la Ville de Paris et la création de "Territoires zéro déchet" s'appuyant sur les acteurs associatifs locaux ;

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

Sur proposition des élu·e·s du Groupe Écologiste et Citoyen, le Conseil 18e arrondissement émet le voeu :

- **D'un renforcement des moyens de la division territoriale de la propreté et de l'eau pour mieux accompagner la politique de réduction des déchets ;**
- **De la création d'un poste à temps plein au sein de la division territoriale de propreté, chargé de :**

○ Promouvoir et développer localement la politique publique de prévention et de valorisation des déchets,

○ Développer les pratiques de tri des biodéchets et de compostage et animer le réseau local des sites,

○ Développer et superviser des projets d'économie circulaire, de tri et de sensibilisation en partenariat avec le tissu économique, associatif et citoyen local, ainsi que des directions déconcentrées de l'arrondissement, notamment en mobilisant les moyens des partenaires institutionnels de la Ville,

○ Mettre en oeuvre des actions de réduction des déchets au sein des directions déconcentrées,

○ Former le responsable de quartier aux enjeux et outils de la réduction des déchets.

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le conseil d'arrondissement ADOPTE le vœu n° V18.2023.32 à l'unanimité.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR
Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION
Séance du

N° V18.2023.33

OBJET: Voeu relatif à la géographie prioritaire de la politique de la Ville dans le 18e arrondissement

Le Conseil du XVIIIème arrondissement ;

Vu l'article 2511-12 alinéa 5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 24 du règlement intérieur du conseil du 18ème arrondissement relatif aux voeux ;

Considérant l'objectif de la politique de la ville de lutter contre les inégalités sociales et territoriales et d'améliorer les conditions de vie des habitant.e·s des quartiers populaires ;

Considérant la situation actuelle dans les quartiers populaires, qui ont subi de plein fouet la crise sanitaire et qui subissent actuellement la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie, conduisant à une lettre ouverte des Maires des quartiers populaires parue dans le journal Le Monde le 24 mai 2023 à l'attention du Président de la République pour l'alerter sur la situation sociale dans les quartiers ;

Considérant le contrat de ville, document qui fixe les grandes priorités partagées par la Ville, l'État et plusieurs partenaires, qui repose sur une géographie prioritaire et trois piliers : la cohésion sociale, l'emploi et l'amélioration du cadre de vie et du renouvellement urbain ;

Considérant l'engagement important de la Ville de Paris depuis 2001 pour une politique spécifique ambitieuse à destination des quartiers populaires, dans le but de réduire les inégalités sociales et territoriales, qui se traduit par une mobilisation de crédits et de personnels dédiés aux quartiers prioritaires mais aussi aux quartiers de veille active, et à une mobilisation renforcée des crédits de droit commun en matière d'investissements et de fonctionnement ;

Considérant que depuis de nombreuses années, les Maires d'arrondissement défendent la nécessité que les territoires prioritaires soient ancrés au coeur du dispositif de cohésion sociale ;

Considérant la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale (dite loi LAMY) qui a réformé les critères de la géographie prioritaire autour d'un critère unique du revenu ;

Considérant les spécificités du territoire parisien, marqués par les plus fortes disparités de revenus, avec des ménages pauvres qui côtoient des ménages très aisés, réhaussant mécaniquement le revenu médian, ainsi que par une concentration de populations fragiles : familles monoparentales, résidents en hôtels sociaux ou encore en foyers de sans-abris ;

Considérant les effets du dérèglement climatique, qui exposent davantage les habitants et habitantes des quartiers populaires vivant à proximité du périphérique et des espaces urbains denses, rendant nécessaire une politique d'adaptation renforcée de ces territoires avec des moyens budgétaires en conséquence ;
Considérant le dispositif « Adulte-relais » destiné à financer de la médiation sociale et qui permet de mettre en place des politiques d'aller-vers (emploi, éducation, santé, accès aux droits, etc.) et de

VILLE DE PARIS | 18e MAIRIE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 18 ARRONDISSEMENT / SECTEUR

Séance du 26 juin

DÉLIBÉRATION

Séance du

médiation entre les habitants des quartiers populaires et d'occupation positive de l'espace publique qui participe de leur apaisement (exemples, Rues aux écoles, semaine de la propreté, ateliers de rues pour les enfants, les adolescents et les jeunes, etc.)

Sur proposition des élu·e·s de la Majorité de la Mairie du 18ème arrondissement.

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le conseil d'arrondissement ADOPTE le vœu n° V18.2023.33 à l'unanimité.

Paris en Commun	POUR
Ecologie et Citoyen	POUR
Communiste et Citoyen	POUR
Changer Paris 18	ABSTENTION
Indépendants et Progressistes	POUR

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU ... ARRONDISSEMENT / SECTEUR

DÉLIBÉRATION

Séance du